



PV de l'Assemblée Générale Ordinaire

du mercredi 27 juin 2018 à 19h00 – au réfectoire de la Maison Picson à Blonay

1. La liste de présence est signée par 24 personnes

Membre excusée : Carole Schluchter Spori

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès verbal de l'AG du 21 juin 2017

Est accepté à la majorité

4. Rapports sur la saison 2017/18

A) du président :

Sportivement la saison fut encore très belle, hommage à notre équipe de 1LN M championne suisse ! Belle continuité de résultats dans les autres catégories.

Les objectifs principaux sont atteints selon les points suivantes :

- vivre et transmettre la passion de notre sport. Blonay Basket est reconnu et doit rester un club formateur.
- Blonay basket a une nouvelle fois démontré ses valeurs de convivialité, bénévolat et amitié.

D'un point de vu organisationnel, ce fut une année difficile et chargée.

Nouveau comité avant et pendant la saison. Bref une année de transition pour ces postes:

- Administration
- Logiciel
- Comptabilité
- Présidence
- Site internet
- Finance, trésorerie
- Communication / Vice présidence
- Sponsoring

A ce jour, tout n'est pas encore fonctionnel

B) de la Commission Technique :

- Succès 2017 / 2018
 - 1 LN - Champion Suisse
 - 4 équipes TRB - tous: Podium de leurs championnats
 - LNBF - Quart de finale
- Partenariats : bonne relation avec Vevey et Montreux Jazzers
- Belle année d'effectifs : 16 équipes 22 entraîneurs 250 membres

Yves Bongard remercie chaleureusement tous les entraîneurs pour l'accompagnement réalisé.



C) des entraîneurs/responsables d'équipes :

Equipe U11 Mixte

Magalie Junod est satisfaite de ce groupe qui s'est étoffé en cours de saison jusqu'à 20 joueurs. Un bémol sur le peu d'engouement des parents à participer à la vie de l'équipe.

Equipe U13 M

Yves François résume la saison sur une note très positive : les jeunes ont envie et prennent beaucoup de plaisir.

Equipe U15 M

Christian Borer expose tout le bonheur d'un groupe parti de rien l'année passée et qui a évolué aussi bien sportivement qu'humainement. Plus de joueurs cette année et un travail assumé aussi par Jeff Nicole et Tom Wagner ont pleinement apporté le goût de se retrouver autour de la balle orange.

Equipe U15, U17F et équipe Seniors F

Christophe Toluoso souligne la bonne surprise que la section féminine du club ait pu aligner 2 équipes jeunesse en plus de la NLBW et 2LNF. Il met à l'honneur et remercie vivement la famille Cavin (Sag et Sarah) pour leur dévouement. Le mouvement féminin est en vie grâce à elles.

Pas de commentaire sur les autres catégories du club.

5. Rapport et présentation des comptes de la saison 2017/2018

Delphine Coquelle présente les comptes qui se soldent par une perte consolidée de **fr 931.32**

Pour analyse, les produits ont bénéficiés de plus de cotisations (+ d'équipes et récupération des TRB). Egalement un sponsoring record cette année (merci à Christian Ferrari) avec fr 40.000 dont le repas de soutien. La subvention de Vevey et les recettes de cantine apportent environ fr 15.000 (merci à Livio Sava et toute son équipe).

Côté charges, c'est assez stable et il faut noter que le poste Jeunesse & Sport n'est plus comptabilisé puisque le club ne fait que l'intermédiaire entre l'organisme et les entraîneurs.

Faisant suite au retard pris par l'intégration du nouveau logiciel Cogito et des problèmes de paramétrage bancaire, le poste cotisation/licence est en attente de fr 16.000 de factures toujours ouvertes à ce jour.

Le résultat est considéré atteint puisque le bilan est à l'équilibre; la vocation du club n'est pas de faire du profit. Tout doit être justement redistribué pour le bon fonctionnement de chaque équipe.

Christophe Toluoso exprime qu'il serait intéressant d'avoir une comptabilité détaillant chaque équipe.

Volker Tiemann conclut à une situation financière satisfaisante avec un bilan solide et du cash pour voir venir. Il propose de pouvoir rembourser à qui de droit la créance de Fr. 17'541.90 due pour la création de l'équipe phare féminine en N-2. L'assemblée accepte.

Le budget 2018/2019 prévoit une légère croissance en cotisation (nouvelle troisième équipe U13 mixte et une deuxième équipe U11 «en construction»). Le sponsoring sera diminué d'au moins frs 10.000 .



Bilan (31 mai 2018)

ACTIF				PASSIF		
	2017/2018	2016/2017			2017/2018	2016/2017
Liquidités	fr. 42 226,73	fr. 60 770,75		Créancier C	17 541,90	fr. 17 541,90
Actif transitoire	fr. 7 750,00	fr. 14 495,00		Subvention J+S	15 807,60	fr. -
Factures à encaisser	fr. 32 179,50	fr. -		Factures à payer	10 099,05	fr. -2,15
C/C Vevey	fr. 6 000,00	fr. -		Passifs transitoires	5 140,00	fr. 17 227,00
C/C équipes club	fr. -	fr. 24 675,30		C/C équipes club	-	fr. 24 675,30
				Capital social	40 499,00	fr. 44 879,45
				Résultat de l'exercice	-931,32	fr. -4 380,45
Total Actif	fr. 88 156,23	fr. 99 941,05		Total Passif	88 156,23	fr. 99 941,05

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Remise du rapport des vérificateurs, ce dernier est déclaré conforme.

7. Adoption et décharge au comité pour sa gestion

La décharge pour les comptes est donnée au comité à l'unanimité.

8. Election complémentaire du comité

Démission de Adrian Rentsch, Luca Ferrari, Véronique Poncioni et Christian Ferrari.

Merci à eux pour leur engagement.

Comité 2018 / 2019

- Volker Tiemann, Président
- Stéphane Duchêne, Finance
- Carole Schluchter, Administration
- Yves Bongard, Directeur Technique
- Sag Cavin, Mouvement Féminin
- Livio Sava, Cantine
- Laurence Mury, Licences
- Raphaël Fuhrer, Matériel - J&S – Arbitres - AVB
- Brendan Sherrard, Sponsoring



9. Nomination des nouveaux vérificateurs des comptes

Christophe Tolusso, Giuseppe Singarella suppléant : Véronique Poncioni

10. Nomination membre d'honneur

Par leurs implications dans le club depuis tant d'années, Magalie Junod et Bernard De Mestral sont nommés membre d'honneur.

11. Présentation du budget de la saison 2018/19

Comptes 2017 / 2018 et Budget 2018 / 2019

	Budget 2018/2019	Réalisé 2017/2018	Budget 2017/2018	Réalisé 2016/2017
PRODUITS				
Produit des cotisations + fact. Licences	90 000,00	85 295,00	81 000,00	64 163,50
Dons et sponsoring	30 000,00	40 505,00	39 000,00	88 886,85
Subventions	20 000,00	15 688,50	29 000,00	-
Recettes cantine	32 000,00	22 547,90	18 000,00	-
Indemnités de formation	1 000,00	1 883,40	-	-
Participation Vevey à perte TRB (50%)	11 000,00	7 875,60	-	-
Total produits	184 000,00	173 795,40	167 000,00	153 050,35
CHARGES				
Frais sportifs (AVB / Swissbasket, inscriptions, licences, arbitrage, matériel et maillots)	104 000,00	100 566,01	130 000,00	127 215,60
Salaires, charges sociales et frais du personnel	30 000,00	30 062,50	24 000,00	21 983,30
Déplacements et défraiements	16 000,00	16 500,00	-	-
Amendes et frais administratifs	2 000,00	4 810,00	-	-
Frais informatiques	6 000,00	7 850,45	-	-
Achats cantine	7 000,00	7 010,25	-	-
Divers	8 000,00	7 927,51	8 000,00	8 231,90
Réserve sur débiteurs	11 000,00	-	-	-
Total charges	184 000,00	174 726,72	162 000,00	157 430,80
Résultat de l'exercice	-	-931,32	5 000,00	-4 380,45

12 . Proposition de modification statutaire

Art. 36

L'AG fixe le montant des diverses cotisations pour l'exercice annuel qui s'étend du 1er juillet ~~juin~~ au ~~30 juin~~ au 31 mai.

Accepté à l'unanimité.



13 . Présentation saison 2018/2019

Feuille de route (5 ans – Mouvement Jeunesse), continuer selon nos valeurs.

- **Gérance TRB**
 - Repartition des tâches, Maîtrise des attentes
 - Parfaire la collaboration avec Vevey
- **Partenariat avec BBC Troitorrents**
 - Belle opportunité sportive sans investissement financier d'associer notre mouvement féminin avec la LNAF
- **Initiatives U11**
 - Evolution / Développement (Réseau Jeunes Entraîneurs)
 - Bénévolat
 - Activités d'initiation
- **Communication**
 - Site Internet
 - Réseau sociaux
 - Postes en Comité
- **Stimulation sociale, Responsabilisation des Jeunes**
 - 3x3, autres tournois
 - Sorties
 - Evénements

14. Comité et le futur du club

Poste de vice-président et responsable communication ouverts

a) Cotisations

Voir tableau page suivante.

Accepté à l'unanimité.

b) Membres:

néant

c) Bénévoles:

Sans bénévoles, le club ne peut pas marcher. Faire passer le message pour que des personnes viennent donner un coup de main.

15. Propositions individuelles et divers

Neant.

Fin de l'assemblée générale 20h05



COTISATIONS 2018/2019

CATÉGORIES, COTISATIONS ET LICENCES							
Catégorie d'âge	Naissance	Cotisations proposées **	Licence*	Total	Cotisations actuelles		
U11 « Ecoliers » M/F	2008-2009	270.--	40.--	310.--	300.--		
U13 « Minimes » M/F	2006-2007	350.--	45.--	395.--	350.--		
U13 TRB « Minimes » M/F	2006-2007	450.--	45.--	495.--	400.--		
U15 « Benjamins » M/F	2004-2005	375.--	75.--	450.--	375.--		
U15 TRB « Benjamins » M/F	2004-2005	475.--	75.--	550.--	475.--		
U17 « Cadets » M/F	2002-2003	400.--	85.--	485.--	400.--		
U17 TRB « Cadets » M/F	2002-2003	500.--	85.--	585.--	500.--		
U20 « Juniors » M/F	1999-2000-2001	400.--	110.--	510.--	425.--		
U20 TRB « Juniors » M/F	1999-2000-2001	400.--	110.--	510.--	425.--		
1LNM Ligue Nationale Masculine		400.--	155.--	555.--	400.--		
LNBF Ligue Nationale B Féminine		400.--	(FIBA 375.--) 155.--	(FIBA 775.--) 555.--	400.--		
2LF 2 ^{ème} Ligue Féminine		400.--	155.--	555.--	400.--		
3LM 3 ^{ème} Ligue Masculine		400.--	155.--	555.--	400.--		
4LM 4 ^{ème} Ligue Masculine		400.--	155.--	555.--	400.--		

*Licence AVB/ FSBA = Association vaudoise de Basket / Fédération Suisse de Basketball (Swiss Basketball). La licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération et participer aux événements organisés par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).

** Les familles bénéficient d'une réduction de 10 % à partir du 2ème enfant, pour tout membre de la famille pratiquant dans le club (pas de réduction sur la licence). En cas de transfert, des frais sont facturés. En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

Tableau d'Exemptions (Licence + Cotisation)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation Comme Joueur	Licence comme Joueur	Cotisation pour Enfants	Licence Pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	exempté	exempté	exempté	exempté	à payer
Arbitres	exempté	exempté	exempté	à payer	à payer
Officiels de Table	exempté	à payer	à payer	à payer	à payer
Membre Comité	exempté	à payer	à payer	exempté	à payer

Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples:

- entrée en deuxième partie de saison (prorata temporis)
- blessures graves (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- décision existante et confirmée par écrit par le comité
- à l'unanimité par le comité